

Dr Denis ERNI
Boîte postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
denis.erni@a3.epfl.ch

Recommandé & Personnel
Mme Karin Keller-Sutter
Présidente de la Confédération suisse
Palais fédéral ouest
CH-3003 Berne

Notre référence : 251108DE_KK

Courrier public

Estavayer-le-Lac, le 8 novembre 2025

https://www.swisstribune.org/doc/251108DE_KK.pdf

APPLICATION DU SERMENT D'ARCHIMÈDE / RENOUVELLEMENT DE LA MISE EN DEMEURE

Madame Karin Keller Sutter, Présidente de la Confédération,

Vous savez que je suis ingénieur physicien dipl. EPFL et que j'applique le Serment d'Archimède pour m'adresser à vous. Vous connaissez l'historique et le fonctionnement du Serment d'Archimède de l'EPFL comme l'atteste notamment le contenu de mon courrier recommandé daté du 13 octobre 2025, référence¹ 251013DE_KK.

Vous savez que j'ai invoqué le 21 août 2025, le respect de ce Serment pour protéger nos concitoyens des risques liés à l'application du modèle du TITYTAINMENT, référence² 250821DE_KK.

En tant que Présidente de la Confédération, vous n'avez pris aucune mesure corrective pour faire respecter les Valeurs de notre Constitution, dont les risques liés au modèle du TITYTAINMENT qui violent les Valeurs de l'ONU.

Au contraire, le Conseil fédéral et le parlement ont caché au peuple les risques de l'Intelligence artificielle (IA) qui a besoin de l'e-ID, soit la loi sur l'identité numérique pour permettre à TRUMP et aux GAFAM de développer l'IAG, soit l'intelligence artificielle générale pour faire la guerre au « Dieu de notre Constitution » et dominer le monde. Il s'agit d'une nouvelle drogue : « la soumission numérique », plus infâme que les « soumissions chimiques ».

Avec le PIZZO de parti, vous avez pris en otage à leur insu tous citoyens suisses qui ne sont pas des partisans en leur cachant les risques connus depuis les années 80 du fonctionnement de l'Intelligence artificielle générale.

Je vous rends attentive que le respect des droits fondamentaux de notre Constitution ne permettaient ni à vous, ni au parlement d'avoir demandé au peuple de voter cette loi du 28 septembre 2025 sur l'e-ID, avec le prétexte que l'on devait vous faire confiance alors que l'article 9 de notre Constitution ne vous permet pas de traiter les citoyens de notre pays de manière arbitraire et d'agir à leur insu en violant les règles de la bonne foi.

Vous devez demander aux citoyens si ils acceptent de renier les Valeurs du Dieu de notre Constitution pour le remplacer par l'Intelligence artificielle inventée par les ingénieurs des instituts de technologie avec les risques connus liés à l'utilisation des profils établis avec l'e-ID qui ne fonctionnent qu'avec la « soumission numérique ».

OBJET DE CE COURRIER

Vous savez que le Serment d'Archimède est l'un des outils les plus puissants au monde qui permet aux ingénieurs dipl. EPFL d'informer des interlocuteurs choisis des risques pour les citoyens liés à l'application inappropriée des technologies nouvelles développées par les scientifiques.

En cas d'utilisation d'une technologie de manière inappropriée par les politiciens, cet outil exige des ingénieurs qu'ils veillent à obtenir des dispositions concrètes d'interlocuteurs choisis pour protéger les droits fondamentaux des citoyens selon les Valeurs inscrites dans la Déclaration Universelle des Droits de l'homme (DUDH) de 1948.

Citation³ :

« *Je transmettrai, avec rigueur et honnêteté, à des interlocuteurs choisis avec discernement, toute information importante, si elle représente un acquis pour la société ou si sa rétention constitue un danger pour autrui. Dans ce dernier cas, je veillerai à ce que l'information débouche sur des dispositions concrètes.* »

¹ https://www.swisstribune.org/doc/251013DE_KK.pdf

² https://www.swisstribune.org/doc/250821DE_KK.pdf

³ https://www.swisstribune.org/doc/Serment_ING_EPFL.pdf

Vous savez qu'en 2001, une chamane a fait une prophétie que mon destin allait m'amener à devoir démasquer des hauts dirigeants du pays qui violaient les Valeurs de la Vie et à leur demander de changer de cap.

J'ai étudié la physique pour comprendre l'origine du Temps et la relation de l'Homme avec l'Univers. Cette chamane m'a annoncé les attentats du 11 septembre 2001. Elle était en communication avec une intelligence supérieure naturelle (I-S) qui n'utilise pas l'optimisation fiscale de manière arbitraire pour discriminer les citoyens.

Ce n'était pas l'intelligence artificielle (IA) inventée par l'Homme dont je connaissais bien les risques pour avoir participé au développement des technologies du numérique et avoir été un des pionniers à m'intéresser au potentiel et aux risques de l'utilisation des réseaux neuronaux artificiels qui utilisent la « soumission numérique »

Je vous rappelle que c'est la censure de l'information par nos politiciens et la désinformation des citoyens sur les risques technologiques qui a conduit les étudiants de l'EPFL à se douter du Serment d'Archimède pour protéger les droits de l'Homme et les Valeurs de notre Constitution. C'était une révolution pour le droit suisse avec les Procureurs et les juges qui ne pouvaient plus censurer l'information qui montrait de la corruption d'Etat.

La réaction du parlement suisse qui censure les médias

Le parlement suisse qui ne pouvait pas contraindre un ingénieur dipl. EPFL à violer le Serment d'Archimède, a alors décidé de violer les Valeurs de la Constitution en censurant les médias. C'était le 10 mai 2022 que le parlement a censuré la presse parce que j'avais demandé le droit de réponse sur la justification de la nomination d'un magistrat adjoint au MP de la Confédération qui ne respectait pas les Valeurs de la Constitution.

C'était le seul moyen qu'avait le parlement pour empêcher que la presse puisse me donner le droit de réponse, il devait réduire la liberté des médias, soit une violation crasse des Valeurs de la Constitution.

La réaction de la presse face à la censure du parlement

Un journaliste a dit que « la Suisse était devenue un Etat fasciste », sans savoir que la Presse avait été censurée parce que j'avais appliqué le Serment d'Archimède⁴, et que les élus n'avaient pas d'autres solutions que de censurer les médias pour cacher au peuple que nous n'avions pas de Procureurs et Juges fédéraux indépendants qui pouvaient révéler la corruption d'Etat.

Le parlement ayant désinformé le peuple, j'ai alors écrit le livre « Les INFILTRÉS & Le Serment D'Archimède », de Dennis NETIZEN, code ISBN 978-2-9701-8190-3, vendu par www.thebookedition.com, appelé ci-après LISA

Ce livre porte sur la censure de la presse suisse par le Parlement suisse, que le Serment d'Archimède⁵ permettait aux ingénieurs EPFL depuis 1990 de démasquer. Dans LISA, je parle du péril suisse tabou. J'ai alors mis en demeure des journalistes de la RTS de respecter les Valeurs de leur code de déontologie, en sachant qu'ils étaient censurés par le parlement. Ils devaient choisir entre le respect des Valeurs de leur profession ou celui de faire des courbettes aux élus pour ne pas se faire limoger par des élus qui violaient les Valeurs de notre Constitution.

L'accomplissement de la prophétie de la chamane

En réponse à ma mise en demeure, les journalistes, qui ont reçu le livre LISA qui décrit le message de la chamane, ont fait le Temps Présent du 21 novembre 2024, intitulé « Votre juge est-il partisan ? », où ils révèlent que le péril suisse tabou a un nom pour les élus : c'est le PIZZO de parti, soit un contrat secret qui lie les magistrats aux élus.

C'est l'Intelligence supérieure naturelle (I-S) avec laquelle communique la chamane qui a conduit les journalistes à révéler aux citoyens suisses, sans parti, qu'ils n'avaient pas accès à des Tribunaux indépendants et que les hauts magistrats suisses, dont vous-mêmes étiez contraints par les élus d'appliquer les directives des partis, qui ne sont pas les Valeurs de la Constitution.

Ces journalistes ont révélé que la Suisse était fortement épingle par le GRECO pour risque de corruption. Ils ont accompli la prophétie de la chamane en révélant l'existence du PIZZO de parti qui était l'élément que la chamane avait prédit que je devrais démasquer.

De la mission que m'a donné la chamane qui atteste l'existence de l'I - S

La chamane avait aussi prédit que je devrais vous demander de changer de cap. C'était une obligation prévue par le Serment d'Archimède. Cette prophétie montre la puissance de l'intelligence supérieure naturelle (I-S).

Cette dernière a montré que l'IA /IAG sont utilisés en Suisse de manière inappropriée par les dirigeants des partis pour remplacer les Valeurs de la Constitution par celles du PIZZO de parti dont celles des influenceurs financiers. Elles sont cotées en bourse. Elles servent à exclure les Valeurs de la Vie qui sont celles du Dieu de la Constitution.

⁴ https://www.swisstribune.org/doc/231222DE_IG.pdf

⁵ https://www.swisstribune.org/doc/231222DE_IG.pdf

Du constat que vous n'avez pas pris de dispositions concrètes conformément au Serment d'Archimède

Le Serment d'Archimède oblige un ingénieur dipl. EPFL à veiller à ce que l'information qu'il communique à des personnes choisies débouchent sur des dispositions concrètes.

Comme vous n'avez pas pris de dispositions concrètes pour briser la loi du silence sur la corruption commise avec le PIZZO de parti à l'insu des citoyens sans partis, ainsi que mettre fin à la soumission numérique avec l'e-ID. Comme au contraire la corruption s'est aggravée avec le parlement et le Conseil fédéral qui ont recommandé au peuple d'accepter la loi sur l'e-ID au prétexte que le peuple devait leur faire confiance, l'objet de ce courrier est :

le renouvellement de ma mise en demeure du 21 août 2025 (référence 250821DE_KK) de respecter votre devoir et Serment de Présidente de la Confédération, en complétant les informations sur les risques du PIZZO de parti, auprès d'un panel élargi d'interlocuteurs choisis, en veillant à obtenir des dispositions concrètes !

Note :

Sur le journal du site swissstribune.org, vous trouverez que la votation sur l'e-ID a été faussée par l'intervention d'ADOBÉ qui ont pénétré dans mon ordinateur et qui ont censuré l'information que les citoyens devaient connaître sur le fonctionnement de l'IA et ses risques. Les votations sur l'e-ID ont été viciées par cette intervention numérique cachée au peuple avec le PIZZO de parti par le Parlement et le Conseil fédéral. Je vous ai demandé par conséquent l'annulation de cette votation comme l'atteste mon courrier du 13 octobre cité ci-dessus, 251013DE_KK.

Sur le site swissstribune.org, dans l'encadrement en noir qui figure sous la photo du Procureur général de la Confédération à la date du (261025), je rappelle que vous avez rencontré le PAPE et que vous aviez dit que le PAPE n'avait pas le pouvoir de TRUMP et qu'il ne pouvait que prier. Comme vous avez le même pouvoir que Trump, j'informe les lecteurs que dès que la censure sera levée, je vais vous demander de donner le nom du Dieu que vous servez et de respecter les Valeurs de la Constitution suisse. Ce ne sont pas les « Valeurs de TRUMP » !.

Dans mon courrier (référence 251013DE_KK) je vous ai précisé que les physiciens appellent Dieu : « le pourquoi de l'origine du Temps ».

Il est important que vous nous dites ce que vous savez du Dieu de la Constitution, puisque le modèle économique du TITTYSAINEMENT exclut le Dieu de notre Constitution et il ne permet pas de répondre aux questions que la Chamane m'a dit de vous poser, à savoir : savez-vous pourquoi vous êtes née ? et quel est votre destin ?

Pour plus de détails, voir : <https://www.swissstribune.org/2/f/new.html>

DE L'INFORMATION IMPORTANTE COMPLÉMENTAIRE QUI DOIT ÊTRE RENDUE PUBLIQUE PAR VOUS

Le Serment d'Archimède précise que chaque ingénieur dipl. EPFL doit communiquer à des interlocuteurs choisis les informations importantes dont il a connaissance qui mettent en danger le respect des droits de l'Homme.

Lorsque ADOBE pénètre dans un ordinateur de physicien, comme ils l'ont fait dans le mien le 25 septembre 2025, pour fausser avec les technologies numériques une votation suisse sur un référendum, tous les citoyens suisses sans partis sont des interlocuteurs choisis selon le Serment d'Archimède.

Les membres de partis qui ont imposé la votation sur l'e-ID sont aussi concernés par cette information, soit en tant que prévenu de crime contre notre nation suisse, soit en tant que victime du PIZZO de leur parti.

En effet, cette intervention d'Adobe montre la pire des formes de la corruption d'ETAT qui consiste à des partisans, soumis au PIZZO de parti, de demander aux citoyens sans parti de mettre en place une loi, en l'occurrence la loi sur l'e-ID qui viole leurs droits fondamentaux avec cette nouvelle drogue qui est « la soumission numérique ». Elle sert à enrichir ceux qui exploitent les profils établis avec l'IA et l'e-ID à l'insu des citoyens sans partis pour faire de l'Or numérique avec l'IA et l'IAG. C'est un nouveau produit financier utilisé par les influenceurs boursiers que sont notamment les partisans de votre parti pour optimiser les rendements financiers en excluant de manière arbitraire le respect des droits de l'Homme et les Valeurs de la Constitution.

Je rappelle que cette « soumission numérique » sert à mettre en place le modèle économique du TITTYSAINEMENT qui utilise l'IA et l'IAG pour abrutir le 80% de la population mondiale, avec des promesses de gains financiers. Tous les élus savent qu'en droit, un modèle économique qui sert à abrutir les personnes à leur insu est un crime pénal commis par des professionnels de la loi qui savaient que les victimes ne pouvaient pas avoir le discernement des risques qu'on leur demandait de prendre.

Voici quelques observations sur cet Or numérique qu'est l'IA et ses risques

Les promesses de l'Or numérique ou de l'IA

Dans les années 80, cette nouvelle technologie qui est l'IA est un véritable « Or numérique » pour accélérer et sécuriser des processus industriels. Dès le début, les risques ont bien été communiqués par les scientifiques aux médias, comme ils l'ont fait pour le réchauffement climatique ou les risques du nucléaire, ou la destruction de l'environnement. Mais le parlement n'a jamais fait respecter les Valeurs de la Constitution et cela continue !

Les risques numériques de l'IA pour les processus industriels non connectés

Dans les années 80, on observe que l'application de l'IA pour les processus industriels est parfois appelé « l'Or numérique » pour les bénéfices apportés dans les développements de machines et l'utilisation des équipements. (Ces bénéfices obtenus avec l'IA ont été vérifiés et validés avec des méthodes traditionnelles).

Les risques numériques de l'IA /IAG pour la gestion humaine avec la soumission numérique

Dans les années 80, on sait déjà que l'application de l'IA /IAG pour la gestion humaine aurait un risque intrinsèque d'être un des moteurs les plus dangereux de la corruption avec la vente des profils établis avec l'IA et la censure de la presse d'investigation, en utilisant les appareils connectés.

En effet, avec la modélisation du fonctionnement des neurones du cerveau humain, on sait que l'IA /IAG ont le risque de fonctionner comme les cerveaux des grands dictateurs et des grands criminels de l'histoire de l'Humanité, comme Attila, Néron, Hitler, ..Poutine, etc...., dont aussi des scientifiques comme Mengele, qui ont tous exclu le respect des Valeurs du Dieu de notre Constitution pour s'enrichir ainsi que leurs partisans en étant complice de la destruction des Valeurs de la Vie et en se faisant passer pour des Dieux.

Pour que ce risque existe en Suisse, il faudrait un « document de soumission numérique » soit une identité numérique officialisée par les autorités. Ce document permettrait à l'IAG de faire des profils IA des citoyens dont ils perdent le contrôle de son utilisation faite à leur insu par des organisations criminelles. On sait que la vente de ces données serait une mine d'or pour financer les entreprises qui développent l'IAG dont les GAFAM. La vente de profil IA aux organisations criminelles et aux gouvernements pour sélectionner des Talents, des Tueurs, des influenceurs financiers, des manipulateurs, des personnes résilientes, des pigeons que l'on peut facilement escroquer est un business très lucratif. Il n'est possible qu'avec « un document de soumission numérique ». Ce document (l'e-ID) ne pouvait pas exister si les membres du Conseil fédéral respectaient le Dieu de la Constitution qui protège les droits de l'Homme. En effet, ils savent qu'ils doivent protéger les données personnelles.

Votre mise en demeure d'indiquer le nom du Dieu que vous servez et de respecter les Valeurs de la Constitution

Dans son édition du 2 octobre 2025, qui a suivi le vote sur l'e-ID, l'illustré a publié un reportage sur Philippe Leuba. Il est maintenant Président du Conseil synodal de l'église réformée vaudoise. Ce dernier a pris position sur le Dieu qu'il sert en disant : « Si vous ne croyez à rien, vous naissez, vous consommez, vous mourrez ».... « la foi rappelle qu'il y a plus grand que nous ». Je vous rappelle que Philippe LEUBA est un de vos confrères du Parti libéral. Il a été Conseiller d'Etat vaudois, il a été assermenté. Il ne laisse aucun doute que pour lui le Dieu de la Constitution est celui de la Bible, au point qu'il a pris la présidence du Conseil synodal de l'église réformée vaudoise. Il a le courage de dire qu'il respecte les Valeurs chrétiennes qui ne sont pas celles de Trump. Surtout il affirme que le Dieu de la Constitution est plus grand que lui. Je précise ici que :

c'est au nom de ce Dieu, avec les faits établis avec la prophétie de la chamane que je vous demande par la présente de prendre des mesures immédiates pour faire respecter les Valeurs de notre Constitution.

Je vous rends attentive que le 14 octobre 2025, dans son émission ABE, la RTS a signalé que le changement de windows 10 à windows 11 rend obsolète 400 000 000 de PC qui ne peuvent pas migrer vers windows 11, alors qu'ils fonctionnent parfaitement : les journalistes d'ABE ont demandé à Microsoft de justifier ce changement qui aura un impact énorme sur l'environnement et les citoyens à bas revenu. La réponse de MS est la suivante :

« A mesure que la technologie évolue, la mise hors service des anciens systèmes d'exploitation fait naturellement partie du cycle de Vie ».

Aujourd'hui avec la loi sur l'e-ID, de manière arbitraire, en violation de l'article 9 de notre Constitution, vous obligez notre peuple à subir la loi des GAFAM qui font du profit avec l'IAG en programmant l'obsolescence injustifiable de nos appareils connectés, dont ils ont le contrôle à notre insu, pour faire des profits financiers.

Dans l'attente de votre action de Présidente de la Confédération, je vous transmets mes salutations cordiales



Dr Denis ERNI